

**NOISETIER
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CORYLUS AVELLANA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Corylus avellana ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Écorce de la tige, fraîche, fragmentée, de *Corylus avellana* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

L'écorce de tige de noisetier est de couleur brun-gris. La surface externe présente des lenticelles. La face intérieure est plus foncée. La cassure est fibreuse.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 40,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de noisetier préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'écorce de la tige fraîche, fragmentée, de *Corylus avellana* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,15 pour cent *m/m* de tanins exprimé en pyrogallol (C₆H₆O₃ ; M_r 126,1).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg d'acide chlorogénique R, 5 mg de quercitroside R et 25 mg de myricitrine R dans 10 mL de méthanol R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique anhydre R, eau R, acétate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de diphénylborate d' aminoéthanol R à 10 g/L dans du méthanol R. Pulvérisez ensuite une solution de macrogol 400 R à 50 g/L dans du méthanol R. Laissez sécher la plaque à l'air pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Quercitroside : une bande orangée -----	Une bande jaune-vert Une bande jaune -----
Myricitrine : une bande orangée	Une bande orangée Une bande orangée
Acide chlorogénique : une bande bleu-vert -----	-----
	Une bande bleue
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,7 pour cent m/m.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 7,50 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.